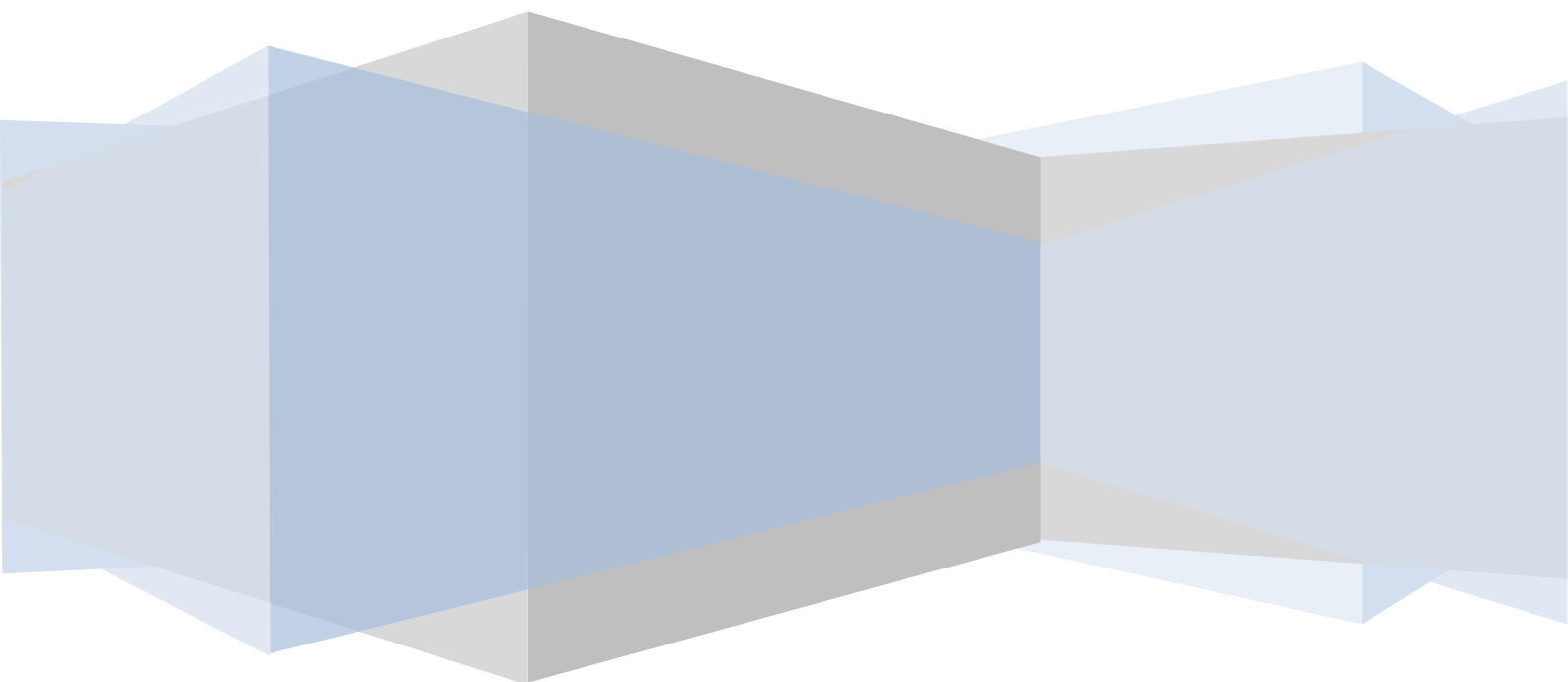


Association la Voix de l'Enfant Rural

Rapport du commissaire aux Comptes 2016



Kamel El Abed

Membre de la compagnie des comptables de la Tunisie (N°1550)

Médénine, Le 03/02/2017

« La voix de l'Enfant Rural »

Association publié au JORT N°83 le 12/07/2011



Chers les adhérents de l'association « La voix de l'Enfant Rural »

01. En exécution de la mission de commissariat aux comptes de l'association La voix de l'Enfant Rural qui nous a été confiée par votre assemblée générale tenue le 28 Janvier 2015, nous avons examiné les états financiers de ladite association pour la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, tels que annexées au présent rapport.

02. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance. Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas des anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

03. Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2016 font apparaître un résultat positif de 17853.255 DT.
Etant précisé, qu'en application des dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « La voix de l'Enfant Rural » est passé à partir du 1^{er} Janvier 2016 d'une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses) à une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 Septembre 1996.

04. Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016.

Le comité directeur est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers de l'association « La voix de l'Enfant Rural ». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de travaux d'audit effectués selon les normes nationales d'audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016.

Opinion sur les états financiers :

06. Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'association « La Voix de l'Enfant rural » arrêtés au 31 Décembre 2016, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'association et du résultat des opérations de l'exercice.

05. Par ailleurs, et sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous tenons à vous rappeler que contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi N°88-2011 se rapportant aux opérations financières dont la valeur est supérieur à 500 DT, l'association « La Voix de l'Enfant Rural » ne procède pas systématiquement au règlement des opérations dont la valeur dépasse 500 DT par virement ou par chèque.

Association la Voix de L'Enfant Rural
Imm. Ibn Arafa Route Tataouine
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي
عصارة ابن عرفة طريق تاتولين
1213774G/N/N/000

التقرير المالي (Rapport financier)

		2016		
Solde départ	Banque	13 272,351	بنك	رصيد الانطلاق
	Caisse	3 669,025	الخزينة	
Recettes	Adhésions	300,000	اشتراكات	المداخيل
	Produit d'activité	8 740,214	نتائج أنشطة	
	Subventions	228 306,391	منح	
Dépenses	Dep. Gestion	37 597,803	مصاريف التصرف	المصاريف
	Dep. Projets	200 736,923	مصاريف المشاريع	
Solde fin.	Banque	17 271,423	بنك	الرصيد المتبقي
	Caisse	581,832	الخزينة	
A paier	Chq en cir.	1 900,000	صكوك للمسحب	دفوعات متخذة
	Autres	4 275,000	اخرى	
A recevoir		13 948,000	مداخيل متخذة	

CABINET BEAUBO KAMEL
75 63 01 94 - Fax 75 63 01 95

Association la Voix de L'Enfant Rural
Imm. Ibn Arafa Route Tataouine
1213774G/N/N/000

جمعية صوت الطفل الريفي
عصارة ابن عرفة طريق تطاوين
1213774G/N/N/000

(Rapport financier) التقرير المالي

Dépenses	2016	بيان المصاريف
Frais postaux	118,010	مصاريف بريدية
Téléphone, Fax, Internet	1243,955	الهاتف و الفاكس و الانترنت
Electricité	466,300	الكهرباء
Eau	41,800	الماء
Fournitures de bureau	2892,880	ادوات مكتبية
Equipement et réparation	4533,300	تجهيزات صيانة و تعهد
charge de personnel	14270,600	مصاريف العملة
Location	8600,000	كراء
Publicité	306,000	اشهار
Transport	1445,660	التنقلات
Produits d'entretien	465,940	مواد تنظيف
Frais financiers	225,848	مصاريف مالية
Frais divers	2987,510	المصاريف المختلفة
Total	37597,803	المجموع

Liste de projets

Projet (Baillleur de fond)	Recettes	Dépenses
Engagement local et international pour l'enfance (Erasmus+)		Gestion
Volontaire pour une éducation populaire (Erasmus+)		
Euro-bridge Tunisia (Erasmus+)		
Sous Total	35675,946	
Not in my name (Euromed Jeunesse IV)	56074,112	68244,728
Euromed Youth Employability (Euromed Jeunesse IV)	41561,024	48465,007
Volontaires Ambassadeurs (Euromed Jeunesse IV)	13805,070	12877,300
F19 Up For Social Peace (Anna Lindh Foundation)	14792,938	26910,000
Education Eco Ecole (PASC)	9554,388	9554,388
Label'Zik (Ambassade de l'Allemagne)	11927,763	14365,000
L'autonomisation des femmes rurales à travers les PAM (Ambassade de l'Allemagne)	21930,150	2850,000
L'apiculture vers un développement durable (Fondation de France)	22985,000	17470,000
Sous Total	228306,391	200736,423
Recette Adhésions	300,000	اشتر اكات
Produit d'activité	8740,214	نتيج أنشطة
Total Recettes	237346,605	مجموع المداخيل
Total dépenses	238334,226	مجموع المصاريف



Fait à Médenine, le 03 Février 2017.



Notes sur les conventions comptables (Exercice clos le 31 Décembre 2016)



Cette note fait état des conventions et méthodes comptables adoptées par l'association « La Voix de l'Enfant Rural » pour l'établissement de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016.

Présentation de l'association

L'association « La voix de l'Enfant Rural » a été créée le 28 Mars 2011 de type générale avec un but non lucratif qui consiste à défendre les droits de l'enfant et inciter la jeunesse à intégrer à la vie associative et amplifier leur engagement citoyen.

La constitution de l'association a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°83 du 12/07/2011. L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations ainsi que par ses statuts et son règlement intérieur.

L'association est dirigée par un comité de direction de 7 membres composé des membres suivants :

Président : Mr. Anis Saada

Vice-président : Mr. Oussama Mehdaoui

Sécrétaire général : Mr. Dhakouin Zagrouba

Trésorier : Mlle. Asma Ouni

Responsable pôle education : Tarek Belghith

Responsable pôle Economie Sociale : Lamia Ajala

Responsable administratif : Houcine Youssefi

Les états financiers de l'association sont libellés en dinars tunisien et arrêtés au 31 Décembre chaque année.

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

Charges

Selon les activités de l'année 2016, les dépenses de l'association s'élèvent à un montant de **238.334,226 DT** qui correspond aux emplois suivants :

- Dépenses d'exploitation : **37.597,803 DT**
- Subventions d'exploitation : **200.736,923 DT**

Produits

Au cours de l'année 2016, les recettes de l'association s'élèvent à **237.346,605 DT** Elles s'expliquent par les ressources suivantes :

Cotisations : **300 DT** correspond à la cotisation de 30 membres en 2016.

Produits d'activités : **8.740,214 DT** correspond aux frais de participation aux échanges des jeunes, service volontaire européen et don en nature.

Subventions d'exploitation : **228.306,391 DT** correspondent au total de subventions d'exploitation alloués à l'association suite aux appels à projets.

Résultat de l'exercice 2016 :

L'association clôture son exercice 2016 avec un compte créditeur de **17.853,255 DT** reparti comme suit :

Compte postale : **17.271,423 DT**

Caisse : **581,832 DT**



Association la Voix de l'Enfant Rural

3 ème étage immeuble IBN ARAFA route Tataouine Mednine

Site: www.aver-tunisie.com

Fb: association la voix de l'enfant rural

Email: voixdenfantrural@yahoo.fr

Tel: (+216) 75 647 594

